

Pour enlever ces poudres, s'il est nécessaire, on emploiera les bains d'alcool à 90°, qui dissout aussi bien l'acide borique que le salol.

Dans les cas d'*otite suppurée chronique*, on prescrira lavages, instillations, insufflations de poudre, comme ci-dessus. Seulement, si la perforation du tympan est petite ou située en haut, une parenthèse devra être faite largement, au point décline.



A VENDRE

Un matériel de salle d'opération, comprenant: stérilisateur (Autoclave), table d'opération, boîtes, cuvettes, etc., etc., le tout en parfait ordre.

Pour conditions s'adresser à

DR. R. PAQUIN

Rue St-Jean, Québec.